



Guide pratique pour comprendre et créer des unités de financement climatiques

Note d'orientation

À propos des notes d'orientation

Les notes d'orientation visent à analyser l'état des lieux, extraire les meilleures pratiques et proposer des conseils quant à une meilleure intégration du Groupe de travail sur l'accès aux principes et recommandations en matière de financement dans le système international de financement climatique. Elles sont rédigées sous la direction du Centre d'accès au financement climatique, hébergé par l'Unité d'appui du NDC Partnership avec le soutien du United Kingdom Foreign, Commonwealth and Development Office.

La note d'orientation a été élaborée par Climate Analytics. Les représentants nationaux consultés sont notamment ceux de l'Unité de financement climatique du Belize (ministère des Finances, du Développement économique et de l'Investissement), du Fonds vert du Rwanda (FONERWA) et de l'Unité de financement climatique de l'Ouganda (ministère des Finances, de la Planification et du Développement économique). D'autres cas issus du Pakistan, du Bangladesh, des Fidji, du Kenya et du Mozambique ont également été analysés sur la base des données disponibles dans le domaine public ou par le biais de l'engagement auprès des organisations qui soutenaient ces pays.

Les organisations interrogées sont notamment la Coalition des ministres des Finances pour l'action climatique (CMFAC), le Climate Finance Access Network (CFAN), la Climate Policy Initiative (CPI), le Secrétariat du Commonwealth, Enabel Mozambique, la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), l'Improved Coordination of International Climate Finance (ICICF) du Bangladesh, l'Institut de recherche Grantham sur le changement climatique et l'environnement, la London School of Economics (LSE) et le World Resources Institute (WRI) du Mexique. Les représentants du secteur privé engagés sont notamment Africa Investor, Annycent Capital, Climate Fund Managers et Incofin IM.



Table des matières

À propos des notes d'orientation	2
Résumé analytique	4
1. Introduction	7
2. Analyse et résultats	9
2.1. Raisonnement et justification d'une UFC	9
2.2. Base juridique et gouvernance	11
2.3. Rôles et responsabilités	14
2.3.1. Mobiliser et coordonner le financement climatique en accord avec les objectifs nationaux	14
2.3.2. Intégration des considérations climatiques dans le développement national et l'architecture économique	15
2.3.3. Soutien à la préparation et à l'évaluation des projets ¹⁵	16
2.3.4. Intégration de l'égalité des genres et de l'inclusion sociale	16
2.3.5. Soutenir le renforcement des capacités et le renforcement institutionnel	17
2.3.6. Activités futures	18
2.4. Composition et dotation en personnel	19
2.5. Collaboration avec des partenaires externes	22
3. Défis, enseignements tirés et recommandations	23
3.1. Défis	23
3.2. Enseignements tirés et recommandations	25
Annexes	29
Annexe 1. Guide étape par étape pour la création d'une unité de financement climatique	29
Annexe 2. Autres outils et programmes disponibles pour les UFC	34



Résumé analytique

La présente note d'orientation a été élaborée pour répondre aux intérêts des membres du Groupe de travail sur l'accès au financement climatique et pour contribuer à la connaissances et à l'apprentissage au sein de la communauté élargie du financement climatique en proposant des idées exploitables pour le développement et la mise en œuvre efficace des unités de financement climatique (UFC) au sein des gouvernements.

L'élaboration de la présente note d'orientation a nécessité une revue de la littérature détaillée ; la cartographie et la consultation de plus d'une dizaine de parties prenantes clés issues de pays et organisations cibles, y compris des représentants du secteur privé ; ainsi que la mise en œuvre d'analyses thématiques et comparatives fondées sur les études de cas du Bangladesh, du Belize, des Fidji, du Kenya, du Mozambique, du Rwanda et de l'Ouganda.

L'analyse révèle que la justification de la création des UFC repose sur le besoin de financement des pays pour la mise en œuvre de leurs contributions déterminées au niveau national (CDN), de leurs plans nationaux d'adaptation (PNA), de leurs stratégies de

développement à faibles émissions à long terme (LT-LEDS) et sur la reconnaissance qu'en l'absence d'unités dédiées et compétentes pour la planification, l'accès, la coordination et la gestion du financement climatique, les pays risquent d'être confrontés à une inefficacité des flux financiers, à une duplication des efforts et à un manque d'alignement sur les priorités nationales en matière de climat et de développement. **Les UFC permettent aux pays d'intégrer l'action climatique dans les instruments nationaux de développement et de financement, d'identifier et de prioriser les investissements climatiques, d'élaborer des projets prêts pour l'investissement et de tirer parti des opportunités. Les UFC utilisent des moyens de financement attractifs et innovants et créent des environnements propices à la participation du secteur privé.**

Les UFC sont le plus souvent logées au sein des ministères des Finances (MdF) en raison du rôle unique que ces ministères jouent dans les initiatives de développement des ressources, l'articulation des priorités nationales, et la coordination repose sur. Cependant, selon leur portée, leur mission et leur autorité dans le contexte de gouvernance du pays, les UFC

Les UFC permettent aux pays d'intégrer l'action climatique dans les instruments nationaux de développement et de financement, d'identifier et de prioriser les investissements climatiques, d'élaborer des projets prêts pour l'investissement et de tirer parti des opportunités.



peuvent également être logées dans d'autres ministères, au sein du cabinet du Président ou de celui du Premier ministre, voire être créées en tant qu'unités autonomes.

Les fonctions les plus courantes des UFC sont notamment la mobilisation et la coordination du financement climatique conformément aux objectifs nationaux, l'intégration des considérations climatiques dans le développement national et l'architecture économique, la préparation et l'évaluation de projets, l'intégration de l'égalité des genres et de l'inclusion sociale dans les processus de financement climatique, ainsi que le soutien au renforcement des capacités et des institutions.

Malgré leur potentiel, les **UFC sont confrontées à plusieurs défis** qui peuvent entraver leur efficacité :

- › Les UFC peuvent ne pas être dotées en personnel approprié ou les équipes existantes peuvent manquer d'expertise technique spécifique pour la gestion des enjeux climatiques ou financiers, l'élaboration de projets, le suivi et l'établissement de rapports en matière de financement intersectoriel. Les lacunes en matière de dotations en personnels sont souvent comblées par le recours à des conseillers externes. Mais, cette
- dépendance à l'égard de l'expertise externe peut ne pas s'avérer durable à long terme, soulignant ainsi la nécessité d'un renforcement des capacités.
- › Les UFC et autres organismes publics peuvent avoir des missions multidimensionnelles et contradictoires. Un éventail de ministères et d'organismes publics, ainsi que d'acteurs non étatiques, pourraient être responsables de diverses interventions climatiques, situation qui peut entraîner une duplication des ressources et des efforts, tout en entravant l'efficacité de l'accès au financement climatique et son déploiement.
- › La plupart des UFC se concentrent sur l'attraction du financement climatique international provenant du secteur public, limitant ainsi leur capacité à s'engager dans des interventions plus globale et à créer un environnement favorable pour attirer la participation et les investissements du secteur privé.
- › Les UFC doivent naviguer dans une complexité des mécanismes de financement climatique, tant au niveau international que national, mécanismes qui sont souvent lents, fragmentés, extrêmement bureaucratiques et peuvent retarder l'accès au financement climatique.



Sur la base des résultats et des défis présentés ci-dessus, les **principales recommandations de la présente note d'orientation** sont les suivantes :

- › La **portée et la mission d'une UFC** doivent être **soigneusement définies** pour éviter tout chevauchement avec le travail d'autres institutions gouvernementales et qu'elle est à même d'orienter une communication et une collaboration efficaces avec les partenaires ministériels et extérieurs.
- › Le **renforcement des capacités** et le soutien associé aux UFC sont essentiels pour leur permettre de remplir leur mission, par exemple, mettre en œuvre une coordination et un engagement efficaces auprès des parties prenantes des secteurs public et privé pour mobiliser les investissements et les finances, notamment à travers le financement mixte, pour les priorités des pays en matière de CDN.
- › **L'intégration des liaisons avec l'expertise technique** des secteurs clés au sein de l'UFC peut garantir que son travail s'aligne sur les priorités sectorielles, de sorte que les ressources et les responsabilités soient allouées efficacement et proportionnellement. L'intégration précoce de représentants sectoriels et ministériels dans les UFC en tant que membres du personnel ou comme personnel détaché renforce sa légitimité au sein des groupes de parties prenantes clés et peut se traduire par une amélioration de la rétention du personnel et des capacités institutionnelles.
- › La viabilité financière constitue une préoccupation majeure pour les UFC, car nombre d'entre elles dépendent de financements externes à court terme dans leurs phases initiales. **L'élaboration d'un plan de transition** peut garantir que les UFC peuvent continuer à **fonctionner sans dépendre** des experts externes et des financements externes à moyen et long terme.
- › **L'intégration des UFC dans les structures de gouvernance nationale** et l'obtention d'un soutien politique et financier constant favorisent leur durabilité à long terme. L'adhésion politique peut permettre à l'UFC de sécuriser des ressources pour ses propres opérations et pour la coordination du financement climatique entre les différents ministères. Les UFC dont la mission découle des décideurs de haut niveau ou qui leur rendent compte directement, au niveau du Président ou du Premier ministre, ont plus de chances de bénéficier de l'attention, du soutien et de l'allocation des ressources nécessaires pour atteindre efficacement leurs objectifs et remplir leurs fonctions.
- › Outre le soutien gouvernemental, les UFC doivent explorer des modèles de recouvrement des coûts pour **diversifier leurs sources** de financement afin de garantir leur stabilité financière. Il peut s'agir notamment des opportunités du secteur privé et des instruments de financement innovants.
- › Les UFC doivent également renforcer leurs capacités institutionnelles pour résister aux changements politiques ou aux fluctuations du soutien externe. Elles peuvent y parvenir en **mettant en place des cadres de gouvernance transparents**, qui peuvent renforcer les processus opérationnels déterminants (notamment les priorités clés de l'entité, ainsi que les plans et les fonctions de dotation en personnel), garantissant ainsi leur institutionnalisation et leur adoption facile par les nouveaux membres du personnel, tout en renforçant la confiance auprès des partenaires extérieurs.

1. Introduction

Le NDC Partnership est une coalition mondiale regroupant plus de 200 membres, dont plus de 130 pays développés et en développement et plus de 100 institutions pour mener à bien une action climatique ambitieuse et transformatrice qui contribue à la réalisation de l'Accord de Paris et au développement durable.

L'Unité d'appui du NDC Partnership héberge le [Centre d'accès au financement climatique](#) (le Centre), une initiative du Groupe de travail sur l'accès au financement climatique (le Groupe de travail). Le Groupe de travail est une collaboration entre les pays en développement et les fournisseurs de financement climatique pour l'identification et la mise en œuvre de solutions visant à améliorer l'accès au financement climatique.

Le Centre tire parti et amplifie les enseignements du Groupe de travail en fournissant un leadership éclairé, en échangeant les meilleures pratiques, en facilitant l'échange mondial de connaissances et l'apprentissage Sud-Sud et en générant

des données probantes visant à améliorer le système international du financement climatique.

En s'inspirant des expériences des pays membres du NDC Partnership, la présente note d'orientation, élaborée par le Centre, fournit des idées exploitables sur les modalités de conception et de mise en place de manière efficace d'unités de financement climatique (UFC) au sein des gouvernements afin de d'établir des cadres institutionnels qui accélèrent l'accès aux flux de financement climatique et leur gestion, tout en garantissant son alignement sur les objectifs nationaux.

Avec des missions solides et un personnel qualifié, des unités dédiées comme les UFC peuvent améliorer la coordination entre les différents organismes publics et avec les parties prenantes des secteurs public et privé, améliorer l'accès au financement climatique et répartir plus efficacement les financements.



Reconnaissant que les pays ont des arrangements institutionnels différents et que chaque gouvernement est confronté à un ensemble unique de défis en matière de financement climatique, les UFC peuvent s'acquitter d'un éventail de fonctions adaptées à ces différents contextes ; il n'existe pas d'approche unique valable pour tous les contextes. Néanmoins, sur la base des pratiques existantes, de précieux enseignements peuvent être tirés et partagés avec des pays qui envisagent ou ont déjà adopté des processus similaires.

Une variation notable a récemment émergé dans les approches de définition du nom, de la portée et des missions de ces unités. Les deux terminologies les plus utilisées sont Unités de financement climatique (UFC) et Unités climatiques (UC). Par exemple, UFC est le terme utilisé en Ouganda et au Mozambique.

Pendant ce temps, au Bangladesh, une unité chargée d'améliorer l'accès et la consolidation du financement climatique provenant de sources bilatérales, régionales et multilatérales et de coordonner efficacement le financement climatique international au sein du gouvernement s'appelle la [Cellule de financement climatique international \(ICFC\)](#) ; une unité similaire au Chili s'appelle [Unité de financement vert](#).¹ Par ailleurs, de nombreux pays à revenu élevé, notamment le [Danemark](#),² [l'Autriche](#),³ et les [États-Unis d'Amérique](#)⁴ ont lancé des Unités climatiques ou des Centres climatiques chargés de l'intégration intersectorielle et interministérielle des considérations relatives au changement climatique. La présente note d'orientation fera référence à ces entités et unités dont la mission est similaire à celle des UFC, même si elles sont désignées différemment.

1. L'Unité de financement vert du Chili a été reconnue pour sa mission solide, mais relativement limitée, qui lui permet de collaborer avec les acteurs du secteur privé en matière de mobilisation des ressources liées au changement climatique et, dans une certaine mesure, de leur mise en oeuvre.

2. Connu sous le nom de Centre de politique écologique, l'unité est responsable des budgets des ministères chargés de l'environnement, de l'énergie et du climat. Le Centre coordonne également les efforts danois en matière de transition verte, se positionnant ainsi au coeur même de la prise de décision sur l'action climatique et les financements dans le pays.

3. Connu sous le nom de Centre climatique, il comprend 10 à 15 membres du personnel issus des sept directions du ministère des Finances. Le centre s'attelle à harmoniser les politiques budgétaires, économiques et fiscales avec les politiques climatiques, environnementales et énergétiques afin de maximiser l'alignement.

4. Le Centre climatique vise à assurer une orientation et une coordination stratégiques globales et à favoriser l'échange d'informations sur l'action climatique au sein du Département du Trésor américain, où il est logé.



2. Analyse et résultats

2.1. Raisonnement et justification d'une UFC

Les pays en développement (hormis la Chine) ont des besoins d'investissement d'un montant de [2,4 milliards de dollars par an d'ici 2030](#) pour atteindre les objectifs climatiques, dont 40 % par an doivent provenir de flux externes.

Alors que les pays aspirent à atteindre leurs contributions déterminées au niveau national (CDN), leurs plans nationaux d'adaptation (PNA) et leurs stratégies de développement à long terme à faible émission (LT- LEDS), la nécessité d'une mobilisation, d'une gestion et d'une coordination efficaces du financement climatique dans les systèmes gouvernementaux est devenue de plus en plus urgente. **L'ampleur et la complexité du financement climatique nécessitent des mécanismes institutionnels dédiés qui peuvent fonctionner dans les différents secteurs, assurer la coordination entre les ministères du gouvernement et les parties prenantes concernés des secteurs public et privé, puis accélérer l'accès à diverses sources financières, tant nationales qu'internationales.**

Dans ce contexte, le facteur déterminant de la création des UFC réside dans la [nécessité d'améliorer l'accès des pays](#) au financement climatique international et privé. En créant des UFC, les pays sont mieux à même d'identifier, de prioriser et de développer des projets prêts pour l'investissement, tout en tirant parti des opportunités, y compris l'engagement des investisseurs et des financiers pour attirer des volumes plus importants de financement climatique.

Comme le montre l'expérience, en l'absence d'unités dédiées et qualifiées pour l'accès au financement climatique, sa coordination et sa gestion, les pays ont des flux financiers inefficaces, dupliquent leurs efforts et ne parviennent pas à aligner les flux financiers sur les priorités nationales en matière de climat et de développement.

- › Les UFC peuvent **améliorer les processus financiers et budgétaires nationaux et développer des budgets alignés sur le climat**, qui allouent des fonds aux projets et programmes liés au climat. En collaborant avec les ministères sectoriels, les UFC intègrent leurs considérations climatiques dans les allocations budgétaires, tout en veillant à ce que le financement climatique soit intégré dans la planification économique à plus grande échelle, en associant les investissements de développement aux priorités climatiques nationales.
- › L'amélioration de la coordination entre les **organismes publics et les parties prenantes publiques et privées** garantit également une approche unifiée de la mobilisation et de l'allocation des ressources.
- › Les UFC jouent également un rôle clé dans **l'identification des obstacles** qui entravent le flux des financements publics et privés en faveur de l'action climatique⁵ **et promeuvent des actions** qui peuvent débloquer ces obstacles (par exemple, l'amélioration des environnements favorables, le renforcement des capacités et la facilitation des partenariats).

5. Ces obstacles sont notamment les lacunes politiques, les obstacles réglementaires, le manque d'expertise technique et l'inadéquation des instruments financiers.

- › De plus, le financement climatique provient souvent d'une variété de sources, notamment des recettes nationales, des investissements du secteur privé, des accords bilatéraux et des institutions financières multilatérales (par exemple, les banques multilatérales de développement (BMD) et les fonds climatiques). D'autres sources incluent notamment les organisations philanthropiques, les organismes de bienfaisance et les instruments émergents innovants, par exemple les obligations vertes et bleues, ainsi que les échanges de créances pour le développement durable (debt-swaps). L'accès à ces différents flux financiers et leur canalisation appropriée nécessitent des capacités spécialisées. Les UFC peuvent combler cette lacune en agissant comme des points focaux dédiés, en **coordonnant le flux de financement climatique** et en assurant son alignement sur les objectifs de développement nationaux.

2.2. Base juridique et gouvernance

La [base juridique et la mission](#) d'une UFC sont fondamentaux pour son succès. La structure juridique spécifique et la mission d'une UFC dépendent des arrangements institutionnelles d'un pays, ainsi que de la volonté politique qui sous-tend la création de l'UFC. Dans de nombreux cas, la mission d'une UFC est énoncée dans un document juridique ou politique, par exemple un décret ou une stratégie ou politique climatique nationale, qui définit ses rôles, responsabilités et objectifs. Une caractéristique commune d'une UFC à succès est l'octroi de sa mission par un pouvoir décisionnel de haut niveau comme un cabinet, un ministère des Finances (MdF) ou un décret.

De nombreux UFC sont actuellement logées au MdF d'un gouvernement en raison du statut unique de ces ministères en ce qui concerne le financement des initiatives de développement, l'articulation des priorités nationales et la coordination intersectorielle. [Les MdF sont bien placés](#) pour agir en tant que pôles de la collaboration interministérielle sur les questions liées au financement climatique. L'intégration des UFC dans les structures organisationnelles du MdF permet une approche globale du financement climatique dans laquelle les objectifs climatiques sont systématiquement intégrés dans les politiques nationales et l'action climatique devient une considération courante dans la planification économique à plus grande échelle. De plus, les UFC peuvent bénéficier d'une plus grande implication politique de haut niveau et d'une plus grande appropriation de l'action contre les changements climatiques en raison du statut important dont jouissent les MdF au sein des gouvernements nationaux.





Bangladesh

- › Au **Bangladesh**, la Cellule de financement climatique international (CIFC) a été créée sous la Division des relations économiques (ERD) du MdF. La mission de l'ERD en matière de mobilisation de ressources externes pour le développement socio-économique du pays permet au CIFC de mobiliser et de coordonner de manière stratégique le financement climatique international conformément aux principaux besoins, priorités et objectifs de développement.



Rwanda

- › Au **Rwanda**, par exemple, l'intégration du [Département du financement climatique](#) au sein du ministère des Finances et de la Planification économique (MINECOFIN) illustre comment l'intégration d'une UFC dans un ministère des Finances peut améliorer la cohérence des politiques. Le MINECOFIN du Rwanda a pris la tête de l'intégration de l'action climatique en intégrant les considérations climatiques directement dans le processus budgétaire national. Pour s'assurer que les priorités climatiques n'étaient pas négligées, le Rwanda a mandaté le ministère de l'Environnement pour participer aux discussions budgétaires sectorielles. Cette collaboration garantit que les investissements liés au climat sont alignés sur les politiques économiques et les objectifs de développement à plus grande échelle, ce qui se traduit par une action coordonnée dans divers secteurs, y compris l'agriculture, l'énergie et les transports, tout en renforçant la gouvernance climatique aux niveaux national et infranational.



Fidji

- › Aux **Fidji**, l'UFC a été mis en place sous la Division du changement climatique (DCC) du ministère de l'Environnement et du Changement climatique. La DCC est guidée par la loi nationale sur le changement climatique des Fidji (2021) et par la politique nationale sur le changement climatique, fournissant ainsi aux agences intégrées comme l'UFC un cadre national solide et l'expertise technique nécessaires pour coordonner la mobilisation et l'utilisation des financements climatiques. La DCC sert également d'autorité nationale désignée (AND) des Fidji au Fonds vert pour le climat (FVC), qui consolide davantage toutes les activités nationales liées à l'accès aux financements climatiques.



Ouganda

- › En **Ouganda**, l'UFC opère au sein du ministère des Finances, de la Planification et du Développement économique (MoFPED), en tirant sa mission des responsabilités plus larges du ministère pour la mobilisation des ressources provenant de sources nationales et internationales. Cette [mission](#) confère à l'UFC le pouvoir de coordonner les différents flux de financements climatiques et d'assurer un alignement durable avec les priorités nationales du pays et les objectifs des CDN.



Mozambique

- › Au **Mozambique**, l'UFC a été créée avec une mission officielle accordée par décret présidentiel, intégrant l'unité au sein du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF).

Placer les UFC au sein des MdF peut donc améliorer la collaboration entre les ministères sectoriels et les parties prenantes, en créant une approche coordonnée et alignée de l'action climatique qui garantit la cohérence entre les politiques économiques et les priorités climatiques. Ce cadre de gouvernance global est déterminant pour atteindre les objectifs climatiques nationaux et obtenir des résultats climatiques à fort impact à long terme.

Toutefois, en fonction de leur portée, de leur mission et de leur autorité, les UFC peuvent également être hébergées au sein d'autres ministères ou structures gouvernementales, comme indiqué ci-dessus dans le cas de l'Unité de financement climatique des Fidji, qui est hébergée au sein de la [Division du changement climatique \(DCC\)](#) du Ministère de l'Environnement et des Changements climatiques.

Considérant la mission à plus grande échelle des UFC pour relever les défis liés aux financements climatiques dans les pays en développement, certaines parties prenantes consultées au cours de l'élaboration de la présente note d'orientation préconisaient que l'UFC soit placée à un niveau supérieur dans le bureau du Président ou du Premier ministre afin de renforcer son rôle de coordination et d'assurer l'engagement politique.

En définitive, il n'existe pas de lieu unique ou d'arrangements institutionnels qui fonctionnent le mieux pour une UFC. Le contexte national et le système de gouvernance de chaque pays doivent être soigneusement examinés afin de déterminer où elle serait le mieux placée pour coordonner les multiples parties prenantes afin d'influencer les actions climatiques et les considérations financières à l'échelle de l'ensemble du gouvernement.

Le cas d'une UFC autonome

Bien que l'intégration d'une UFC au sein d'un MdF puisse offrir une gamme d'avantages, une UFC établie en tant qu'entité indépendante ou intégrée à un niveau supérieur sous le bureau du Président, ou du Premier ministre peut aider à faciliter une coordination de haut niveau avec d'autres ministères et acteurs sectoriels. La création d'une UFC au niveau exécutif du gouvernement ou en tant qu'entité indépendante peut la rendre mieux placée pour s'engager dans une collaboration intersectorielle, tout en veillant à ce que les arrangements institutionnels et les capacités humaines soient adaptés à l'action climatique de l'ensemble de la société. Un exemple serait l'UFC du Belize qui, pour de nombreuses raisons évoquées ci-dessus, envisage de passer du statut de sous-entité du ministère des Finances, du Développement économique et de l'Investissement à celui d'entité indépendante qui rend compte directement au Cabinet du Premier ministre.



2.3. Rôles et responsabilités

Les fonctions exactes des UFC varieront en fonction des contextes nationaux, des cadres institutionnels et de la portée de leurs missions. Toutefois, il existe plusieurs fonctions courantes effectuées par les UFC dans tous les pays, résumées ci-dessous.

2.3.1. Mobiliser et coordonner le financement climatique en accord avec les objectifs nationaux

Une fonction principale des UFC est la mobilisation et la coordination des financements climatiques provenant de diverses sources, tant nationales qu'internationales. Les UFC sont aussi souvent impliquées dans le développement et la mise en œuvre de stratégies nationales de financements climatiques. Ce positionnement permet aux UFC d'intégrer l'ambition climatique, en particulier les cibles exprimées dans les CDN et les LT-LEDS, dans le développement national et les processus connexes, en veillant à ce que les projets climatiques soient à la fois financés de manière adéquate et alignés sur les objectifs de développement nationaux.



Mozambique

› [L'UFC du Mozambique](#) est impliquée dans le développement d'une stratégie nationale de financements climatiques joue un rôle essentiel dans l'intégration des considérations climatiques dans les processus nationaux de planification et de budgétisation.



Ouganda

› [L'UFC de l'Ouganda](#) est également chargée de diriger le développement de stratégie nationale de financements climatiques. En outre, l'unité est habilitée à travailler en étroite

collaboration avec d'autres ministères pour mettre en œuvre une action climatique, y compris le ministère de l'Eau et de l'Environnement (MWE) et le ministère de l'Agriculture, de l'Industrie animale et de la Pêche (MAAIF), pour s'assurer que les fonds à mobiliser sont utilisés efficacement dans tous les ministères.

En agissant comme points focaux pour les financements climatiques, les UFC peuvent renforcer les approches impliquant l'ensemble du gouvernement et l'ensemble de la société et contribuer à simplifier et coordonner les interactions entre les gouvernements nationaux, les fonds multilatéraux, les donateurs bilatéraux et le secteur privé, augmentant ainsi l'efficacité et la rapidité d'accès au financement. Par exemple, l'UFC du **Mozambique** est activement impliquée dans l'attraction des financements climatiques en coordonnant ses activités avec des partenaires de développement en vue d'obtenir des fonds pour des projets critiques de résilience climatique. Un autre exemple est **l'aile des financements climatiques du Pakistan**, qui est subdivisée en deux unités, l'une axée sur la facilitation de l'accès aux financements climatique privé et mondial et l'autre sur le commerce du carbone. L'UFC des **Fidji** sert de point focal national pour assurer la liaison entre le gouvernement et le Fonds vert pour le climat (FVC), ainsi que pour la mobilisation du marché des capitaux du secteur privé. Elle est également [l'administrateur d'instruments plus innovants](#) tels que les incubateurs financiers et le tout premier produit paramétrique de microassurance contre les changements climatiques et les catastrophes de la région Pacifique.

Au Kenya, l'UFC a joué un rôle déterminant en facilitant la [création de fonds de comté pour la lutte contre les changements climatiques \(CCCCF\)](#), contribuant à créer des liens institutionnels plus forts entre les gouvernements nationaux et infranationaux

Les UFC jouent également un rôle essentiel dans le suivi de l'impact de ces flux financiers en fournissant aux gouvernements et aux donateurs la transparence et la responsabilité redditionnelle concernant les progrès vers les objectifs climatiques.



Belize

- › L'UFC du **Belize**, par exemple, joue un rôle essentiel pour s'assurer que son financement climatique est orienté vers la réalisation des CDN mises à jour du pays. En supervisant la mobilisation, l'allocation et le suivi des fonds nationaux et internationaux, l'UFC du Belize s'assure que tous les fonds collectés au nom de l'action climatique soutient directement la stratégie, les priorités et les engagements climatiques nationaux au sens large.



Ouganda

- › L'UFC d'**Ouganda** collabore avec le Centre des financements climatiques de l'Université de Makerere pour établir un système de suivi des financements climatiques, garantissant que les flux financiers sont liés de manière transparente aux objectifs climatiques nationaux.

Grâce à ces efforts, les UFC non seulement mobilisent les ressources financières essentielles, mais s'assurent également qu'elles soient déployées de manière stratégique conformément aux CDN et aux plans connexes, maximisant ainsi leur impact sur l'action climatique transformatrice de l'ensemble de la société.

2.3.2 Intégration des considérations climatiques dans le développement national et l'architecture économique

Les UFC sont [particulièrement bien placées](#) pour garantir que les considérations climatiques soient systématiquement intégrées dans le cadre plus large du développement et de l'économie d'un pays. Cela permet une transformation économique viable et à long terme. En intégrant les objectifs climatiques dans les politiques budgétaires, les systèmes fiscaux et les processus budgétaires nationaux, les UFC contribuent à un environnement dans lequel la résilience climatique et le développement à faible émission de carbone deviennent partie intégrante de la planification économique. Cette intégration des considérations liées aux changements climatiques dans la planification économique et les systèmes de l'ensemble du gouvernement peut faciliter [l'harmonisation des besoins et priorités climatiques entre les secteurs et les parties prenantes](#), ce qui garantit ainsi que ces besoins et priorités reçoivent des ressources et un soutien politique proportionnés pour une action transformationnelle.

Par exemple, l'intégration des UFC du **Mozambique** au sein du ministère de et l'Économie des Finances a facilité l'alignement des processus nationaux de planification et de budgétisation sur l'action climatique, en intégrant les priorités climatiques dans la prise de décision budgétaire. Cette approche montre comment les UFC peuvent tirer parti de leur position institutionnelle pour influencer les instruments économiques tels que les impôts ou les subventions afin d'encourager les investissements et les comportements alignés sur le climat. En intégrant systématiquement les considérations climatiques dans les infrastructures économiques, les UFC permettent une approche globale du gouvernement qui comble le fossé entre la politique budgétaire et le développement résilient au climat.

2.3.3. Soutien à la préparation et à l'évaluation des projets

Les UFC peuvent jouer un rôle crucial dans le soutien au [développement de projets ou de propositions](#) visant à mobiliser les financements climatiques. Souvent, elles le font en agissant comme intermédiaires entre le gouvernement national et les banques et institutions multilatérales de développement ou les organisations de financement de la lutte contre les changements climatiques. Par exemple, l'**Unité de financement climatique des Fidji** sert également d'Autorité nationale désignée (AND) au FVC et, à cette fin, soutient un éventail d'activités entourant les portefeuilles de projets, y compris l'évaluation des propositions de projets et l'aide aux parties prenantes dans la soumission des propositions de financement au FVC pour examen. De même, l'aile Finances climatiques du **Pakistan** se concentre [explicitement sur le développement de projets et l'accréditation](#) des entités nationales pour la réception du financement climatique international, ce qui en fait une entité de soutien cruciale pour relier le gouvernement national à des sources multilatérales de financement climatique par le biais de projets et programmes concrets et pertinents au niveau national.

2.3.4. Intégration de l'égalité des genres et de l'inclusion sociale

Bien qu'elles ne soient apparues que relativement récemment, les UFC sont de plus en plus considérées comme essentielles pour [l'Intégration de l'égalité des sexes et de l'inclusion sociale \(EGIS\) dans les activités de financement climatique](#). En reconnaissant l'impact disproportionné des changements climatiques sur les populations vulnérables, les UFC sont chargées de s'assurer que les financements climatiques soutiennent non seulement les objectifs d'atténuation et d'adaptation, mais favorisent également l'inclusivité. En intégrant les considérations de l'EGIS dans les stratégies de financements climatiques, les UFC peuvent aider à garantir que les groupes marginalisés, y compris les femmes, les communautés locales et les peuples autochtones, bénéficient de projets climatiques ou du moins ne sont pas affectés négativement par eux. Au **Kenya**, [les efforts de renforcement des capacités dirigés par l'UFC](#) impliquent la formation d'un large éventail de parties prenantes, y compris des groupes marginalisés, permettant ainsi aux groupes vulnérables de participer à une mobilisation et une utilisation plus efficaces des financements climatiques.

En intégrant les considérations de l'EGIS dans les stratégies de financement climatique, les UFC peuvent aider à garantir que les groupes marginalisés, y compris les femmes, les communautés locales et les peuples autochtones, bénéficient de projets climatiques ou du moins n'en sont pas affectés négativement.

2.3.5. Soutenir le renforcement des capacités et le renforcement institutionnel

Les UFC jouent également un rôle essentiel dans le soutien au renforcement des capacités et des institutions, tant au sein du gouvernement que dans les secteurs impliqués dans l'action climatique. En fournissant une formation et un soutien technique, les UFC aident à renforcer la capacité des agences gouvernementales, des gouvernements locaux, des organisations de la société civile (OSC) et des acteurs du secteur privé à s'engager efficacement dans les mécanismes de financements climatiques. Cela renforce l'écosystème global des financements

climatiques et augmentent la capacité des parties prenantes à développer, mettre en oeuvre et évaluer des projets climatiques. Au **Mozambique**, l'UFC a travaillé en étroite collaboration avec des partenaires de développement pour renforcer la capacité institutionnelle du pays, ce qui garantit que le ministère de l'Économie et des Finances peut gérer de manière efficace les projets de financements climatiques et les aligner sur les priorités nationales. De même, l'UFC de **Ouganda** a promu la formation sur l'intégration des changements climatiques dans le secteur financier et sur la participation du secteur privé au financement de l'adaptation.



Les UFC jouent également un rôle essentiel dans le soutien au renforcement des capacités et des institutions, tant au sein du gouvernement que dans les secteurs impliqués dans l'action climatique.

2.3.6. Activités futures

À l'avenir, les UFC devraient assumer des rôles élargis à mesure que les pays s'efforcent de respecter des engagements climatiques plus ambitieux dans le cadre de leurs CDN et LT-LEDS et mobiliser les investissements du secteur privé à grande échelle. En Ouganda, les UFC explorent des instruments financiers innovants, notamment les obligations vertes et des mécanismes financiers mixtes, pour mobiliser des ressources supplémentaires en vue de l'action climatique. Le Mozambique élabore des stratégies pour améliorer l'accès au financement du secteur privé et l'intégration des financements climatiques dans les systèmes financiers nationaux. Les UFC continueront probablement d'évoluer à mesure qu'elles s'adapteront à la complexité croissante du financement climatique, au besoin croissant de collaboration intersectoriel et à la demande croissante d'une approche programmatique et d'investissements à long terme et de solutions financières pour atteindre les objectifs climatiques. Les activités futures peuvent inclure l'intensification des initiatives de renforcement des capacités, le renforcement de la coordination

interministérielle et l'expansion de l'engagement avec les acteurs non étatiques, y compris le secteur privé et les OSC.

Les UFC devraient également envisager d'étendre leur mission en soutenant l'engagement du secteur privé dans le financement des priorités nationales en matière d'action climatique. Jusqu'à présent, la plupart des UFC consultées ont concentré leurs interventions sur la mobilisation des fonds climatiques internationaux tels que le FVC, et peu d'efforts ont été déployés pour tirer parti de la participation du secteur privé au financement des actions climatiques. Les CDN des pays doivent servir de plateforme d'investissement et devenir un critère et une justification des décisions d'investissement. La section 3 de la présente note d'orientation fournit davantage d'informations sur les options et recommandations disponibles à différentes étapes des processus de mise en oeuvre des CDN (de la planification des investissements à la mobilisation financière), en utilisant le [Cadre de planification et de mobilisation des investissements climatiques du Partenariat FVC/CND \(CIPMF\)](#).

Les UFC continueront probablement d'évoluer à mesure qu'elles s'adapteront à la complexité croissante des financements climatiques, au besoin croissant de collaboration intersectoriel et à la demande croissante d'une approche programmatique et d'investissements à long terme et de solutions financières pour atteindre les objectifs climatiques.



2.4 Composition et dotation en personnel

La [composition et la dotation en personnel des UFC sont essentielles](#) à leur capacité à exécuter efficacement leurs missions. La taille et la composition de l'équipe peuvent varier considérablement, mais [l'inclusion d'une expertise diversifiée est cruciale](#) pour la réussite de l'unité. En rassemblant une équipe multidisciplinaire dotée d'un large éventail de compétences et d'expertises, les UFC peuvent, en fonction des spécificités de leur mission, coordonner les financements climatiques et soutenir efficacement leurs pays dans la réalisation de projets climatiques à fort impact. En général, les UFC ont besoin d'un leadership solide et d'une orientation stratégique ainsi que d'une expertise dans les politiques climatiques, le développement et la mise en oeuvre de projets, les investissements et la finance, le suivi, l'évaluation et la communication, ainsi que d'une personne qui comprend bien les cadres juridiques et réglementaires. De nombreuses UFC ont un personnel relativement réduit. Les

UFC collaborent également avec une série de partenaires de soutien pour améliorer l'efficacité et les capacités de l'UFC concernée. Il existe plusieurs types d'institutions qui soutiennent les UFC en fournissant des ressources financières, une expertise technique et des directives politiques, notamment le NDC Partnership, les partenaires de développement bilatéraux, les initiatives et alliances mondiales, les institutions de recherche et de politique ainsi que les agences de coopération bilatérale au développement. Certains de ces partenaires intègrent également des experts au sein des UFC qui peuvent conseiller l'organisation sur la manière de développer des politiques et réglementations de soutien pour attirer les financements climatiques. Plus précisément, elles peuvent faciliter les connexions avec les sources de financements climatiques, soutenir le développement des compétences et des connaissances du personnel, et fournir une assistance technique dans le développement de projets climatiques pouvant être investis.



Le Tableau 1 présente, sur la base des données disponibles, les études de cas des UFC du Bangladesh, du Belize, du Mozambique et de l'Ouganda. Il comprend leur composition

du personnel, les défis auxquels elles sont confrontées et la manière dont elles cherchent à améliorer leurs équipes pour remplir des missions plus ambitieuses.

Tableau 1 : Études de cas des UFC



Bangladesh

La Cellule de financement climatique international au Bangladesh (CIFC) est logée au sein de la Division des relations économiques (DRE) sous la direction du ministère des Finances. La CIFC est [spécifiquement mandatée](#) pour assurer la mobilisation stratégique et la coordination efficace des financements climatiques internationaux au sein du gouvernement. Pour ce faire, la CIFC est dirigée par un chef, deux officiers et 10 points focaux des financements climatiques de chaque aile de la DRE. Bien qu'elle soit considérée comme un bon exemple d'UFC réussie, la CIFC a également rencontré quelques difficultés lors de sa création. Il s'agissait notamment de définir sa mission en fonction des différents champs d'application et interprétations des financements climatiques et de gérer les engagements avec les partenaires en développement pour les ressources financières futures et à long terme en matière des changements climatiques. Bien que ces défis soient omniprésents dans le paysage mondial des financements climatiques aujourd'hui, ils démontrent les complexités auxquelles les UFC doivent faire face lors de leur création.



Mozambique

Mozambique, l'UFC dispose d'un plan de dotation en personnel qui devait être soumis dans le cadre du décret créant l'unité. Le plan de dotation en personnel a permis d'articuler les exigences budgétaires et les capacités techniques d'une UFC pour les partenaires étatiques et non étatiques potentiels intéressés par une collaboration, ce qui souligne la valeur de la transparence lors de mise en route des dispositions institutionnelles. Cette équipe est relativement petite, actuellement composée de sept membres du personnel, qui ont tous été transférés des services existants au sein du ministère de l'Économie des Finances. Cela pose certains défis aux capacités et à l'expertise existantes de l'unité en matière des financements climatiques et d'action contre les changements climatiques. Pour y remédier, l'UFC a accès à des conseillers externes qui lui apportent leur soutien et leur assistance technique sur des questions spécifiques comme les mécanismes de financements climatiques et le développement de projets. Ce modèle de dotation en personnel hybride permet au Mozambique de conserver le contrôle interne du gouvernement et la propriété ministérielle sur l'UFC, tout en bénéficiant d'une expertise externe, en particulier dans les domaines où les capacités sont encore en développement. Il convient de noter que le ministère étend actuellement son plan de dotation en personnel pour s'assurer que les UFC disposent des capacités techniques et administratives requises pour gérer le portefeuille croissant des financements climatiques du pays.



Belize

L'UFC du Belize donne un bon exemple d'approche stratégique et flexible en matière de dotation en personnel. Au départ, composée de seulement trois membres, dont le directeur, l'équipe s'est agrandie à huit, dont des responsables du développement de projets et un spécialiste de la transparence pour gérer les tâches de suivi et d'évaluation. Cette croissance a permis à l'UFC de gérer un nombre croissant de projets et répondre aux exigences de reporting des sources de financement internationaux, telles que le FVC. L'UFC du Belize collabore également avec des parties prenantes non gouvernementales et des experts externes pour combler les lacunes techniques, en particulier dans des domaines tels que l'engagement du secteur privé et la mise en oeuvre des projets. L'un des défis relevés par l'UFC du Belize est la capacité de l'unité à exécuter efficacement sa mission de sous-entité du Ministère des Finances, du Développement économique et de l'Investissement. Les raisons de cette situation sont examinées plus en détail dans la section 3.1, qui couvre les défis liés à l'ambition et à la capacité technique appropriée pour les interventions spécifiques au climat. L'UFC cherche à remédier à certaines de ces lacunes en passant à une entité indépendante qui rend compte directement au Bureau du Premier ministre.



Ouganda

En [Ouganda](#), l'UFC dispose d'une équipe relativement petite, mais très concentrée. La stratégie de dotation en personnel de l'Ouganda reflète une approche collaborative dans laquelle le gouvernement et les partenaires externes soutiennent conjointement les opérations des UFC, ce qui garantit un mélange équilibré d'expertise nationale et internationale. La composition et la dotation en personnel des UFC en Ouganda démontrent le potentiel d'approches collaboratives entre les gouvernements nationaux et les partenaires au développement pour rendre les UFC opérationnels avec succès. Le personnel actuel est employé par le MoFPED, en plus des experts techniques fournis par les partenaires au développement, notamment la GIZ et le Global Green Growth Institute (GGGI). La direction de l'UFC cherche à élargir l'équipe conformément à l'éventail d'activités de plus en plus ambitieux qui peuvent être entreprises à l'avenir.⁶

6. Les informations ont été obtenues à partir d'entretiens avec les cadres supérieurs de l'Unité de financement climatique de l'Ouganda.



2.5. Collaboration avec des partenaires externes

Les UFC jouent un rôle crucial dans la mobilisation des partenaires et des ressources nationaux et étrangers (externes) pour l'action climatique nationale et collaborent souvent avec eux pour obtenir un soutien à

leurs propres efforts dans les domaines du renforcement des capacités, de l'élaboration des politiques, de la mobilisation des ressources, de la mise en oeuvre des projets et de la coordination. Le Tableau 2 donne un aperçu des domaines typiques de collaboration.

Tableau 2 : Le rôle de collaboration des UFC

Domaines de collaboration potentiels	Description
Renforcement des capacités en matière de financements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> › Proposer des programmes de formation au personnel des UFC sur les concepts, outils et méthodologies de financements climatiques, l'élaboration des politiques de financements climatiques, l'évaluation des projets et la gestion des risques. › Faciliter l'échange de connaissances entre les UFC et les autres parties prenantes par le biais d'ateliers, de conférences et d'apprentissages entre pairs.
Élaboration des politiques et plaidoyer pour l'accès aux financements climatique	<ul style="list-style-type: none"> › Soutenir l'élaboration de politiques globales de financements climatiques alignées sur les objectifs climatiques nationaux. › Aider à la mise en oeuvre de réformes réglementaires pour créer un environnement favorable aux investissements climatiques. › Plaider et faire pression sur les fonds climatiques internationaux et les agences de développement mondiales pour augmenter les allocations et l'accès aux financements climatiques pour le pays.
Mobilisation des ressources de financements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> › Aider les UFC à identifier et accéder aux sources pertinentes de financement climatiques, y compris les financements multilatéraux et bilatéraux et les investissements du secteur privé. › Fournir un soutien au développement de projets climatiques bancables qui répondent aux exigences des bailleurs de fonds potentiels. › Aider dans la gestion des risques climatiques et l'élaboration de stratégies d'atténuation des risques pour attirer les investissements du secteur privé.
Mise en oeuvre et suivi du projet	<ul style="list-style-type: none"> › Offrir des conseils sur la gestion, le suivi et l'évaluation de projets pour assurer une utilisation efficace des financements climatiques. › Soutenir le développement de systèmes de suivi et d'évaluation robustes pour suivre les résultats et l'impact du projet. › Aider à la préparation des rapports financiers sur le climat et à la communication des progrès aux parties prenantes.
Coordination et collaboration	<ul style="list-style-type: none"> › Faciliter la coordination entre le MdF et les autres ministères concernés pour assurer la cohérence des politiques et actions climatiques. › Promouvoir et soutenir l'implication des parties prenantes pour établir un consensus. › Favoriser la coopération internationale.

3. Défis, enseignements tirés et recommandations

L'établissement et la mise en oeuvre des UFC offrent aux pays des opportunités significatives de renforcer leur écosystème de financements climatiques et les arrangements institutionnelles connexes, d'intégrer les considérations climatiques dans les priorités de développement nationales plus larges et d'accroître l'accès aux sources nationales et internationales de financements et aux investissements du secteur privé. Toutefois, ces opportunités s'accompagnent de défis qui nécessitent une gestion stratégique. La présente section décrit ces défis et fournit des suggestions pour y répondre afin d'améliorer davantage l'impact des UFC.

3.1. Défis

Dans leur proces sus de création et de fonctionnement, les UFC sont confrontées à différents défis, notamment : (i) la capacité technique limitée, (ii) les missions contradictoires, (iii) la durabilité financière, (iv) la dépendance à l'égard de la volonté et du soutien politiques de haut niveau, (v) la complexité des mécanismes internationaux et nationaux de financement climatique, et (vi) l'accent mis sur la mobilisation des financements publics internationaux pour la lutte contre les changements climatiques plutôt que sur la mobilisation des ressources nationales et la promotion de la participation du secteur privé.

- › (i) Un défi clé est la **capacité technique limitée et un personnel réduit** de nombreux UFC. Les équipes des UFC manquent souvent d'expertise spécifique pour gérer les actions climatiques

ou effectuer des activités de gestion financière, telles que le développement de projets, le suivi et les rapports financiers intersectoriels. Certains UFC ont rencontré des difficultés à gérer un portefeuille croissant en raison des lacunes dans les connaissances et l'expertise du personnel, quiont, dans certains cas, été traitées en faisant appel à des conseillers externes. Toutefois, cette dépendance à l'expertise externe peut ne pas être viable à long terme, soulignant la nécessité d'initiatives continues de renforcement des capacités.

- › (ii) L'efficacité est aussi souvent entravée par **des missions multidimensionnelles et contradictoires**, par lesquels une série de ministères et d'agences gouvernementaux, ainsi que des acteurs non étatiques, peuvent être responsables de diverses interventions en matière d'action climatique. Un exemple courant comprend les points focaux pour les fonds climatiques multilatéraux (tels que le FVC ou le FA) placés dans un ministère autre que le ministère ou l'entité responsable de la coordination des financements climatiques. Cela peut entraîner une duplication des ressources et des efforts et peut entraver l'accès efficace aux financements climatiques et à sa mise en oeuvre.
- › (iii) En tant que nouvelles entités au sein des structures gouvernementales, les UFC sont confrontées à des défis liés à leur **viabilité financière**. En effet, les UFC ne se voient pas attribuer une partie dédiée des budgets nationaux pour assurer un soutien durable à leurs opérations. Toutefois, il est crucial d'obtenir des sources

de financements cohérentes au-delà des subventions initiales et du soutien des donateurs pour leur mise en place, afin de garantir des opérations à long terme.

- › (iv) Un autre défi majeur est la dépendance à l'égard d'une volonté et un soutien politiques de haut niveau pour la mise en oeuvre des UFC avec des missions ambitieuses. **Le changement des gouvernements** pose un risque majeur et peut bouleverser le travail en cours, ce qui souligne ainsi l'importance d'établir des structures juridiques et des missions solides et transparentes qui peuvent résister aux cycles politiques.
- › (v) Les UFC doivent **faire face à la complexité des mécanismes internationaux et nationaux de financements climatiques**, qui sont souvent [lents, fragmentés et hautement bureaucratiques](#) et peuvent retarder l'accès aux finances et la mise en oeuvre des CDN.
- › (vi) La plupart des UFC se concentrent uniquement sur l'attraction des financements climatiques internationaux, limitant ainsi **la portée, la mission et l'ambition** de l'entité et l'empêchant de s'engager dans des interventions plus globales et de créer un environnement propice à l'attraction du secteur privé. Ce faisant, les UFC manquent l'opportunité d'encourager l'investissement national dans l'action climatique et de promouvoir des incitations qui soutiennent l'investissement privé.

3.2. Enseignements tirés et recommandations

Plusieurs leçons importantes ont émergé des expériences des UFC existantes. La présente section met en évidence les facteurs clés qui permettent aux UFC d'exécuter efficacement et durablement leurs missions sur le long terme. La plupart des UFC ont besoin d'un soutien technique important, en particulier à leurs stades précoces. Une assistance technique est souvent nécessaire pour des tâches comme le développement de stratégies de financements climatiques, la création de systèmes de suivi et de rapportage, et la gestion des relations avec d'autres ministères et fournisseurs internationaux de financements climatiques. **Le renforcement des capacités et le soutien peuvent permettre aux UFC de mettre en oeuvre une coordination interministérielle efficace et l'implication des parties prenantes, y compris avec le secteur privé.**⁷ L'intégration des liaisons avec l'expertise technique des secteurs clés au sein des UFC garantit que les financements climatiques s'alignent sur les priorités sectorielles et que les ressources soient allouées efficacement.

L'intégration précoce des représentants sectoriels et ministériels dans le personnel des

UFC améliore également la légitimité des UFC au sein des groupes de parties prenantes clés et peut conduire à une meilleure rétention du personnel et des capacités institutionnelles. Les UFC doivent envisager de collaborer avec les universités nationales et les instituts de recherche et de formation pour accéder aux derniers résultats de recherche et de science du climat et promouvoir les initiatives de renforcement des capacités pour le personnel ainsi que pour d'autres décideurs politiques et praticiens sectoriels pertinents en matière de financements climatiques. Ces institutions peuvent également aider à documenter et à préserver les expériences de l'unité, les leçons apprises et les meilleures pratiques pour assurer la continuité.

L'intégration des UFC dans les structures de gouvernance nationales et des missions claires et l'obtention d'un soutien politique solide sont essentiels à la réussite à long terme d'une UFC. Le soutien politique peut permettre aux UFC de sécuriser des ressources internationales importantes et de coordonner les financements climatiques entre les ministères. Les UFC dont la mission découle du cabinet du Président ou du Premier ministre ou qui leur rendent compte directement sont plus susceptibles de recevoir les ressources de

7. La coordination interministérielle est essentielle à la réussite d'une UFC. Toutefois, étant donné qu'aucun ministère individuel ne disposera de tout le savoir-faire et des outils nécessaires pour faire face à la complexité du changement climatique, il est important d'évaluer le potentiel et les différentes façons et modalités d'intégrer les UFC dans des structures de gouvernance plus larges et d'étudier le recours à des experts de différents ministères, du secteur privé et de la société civile.

En tirant parti de nouveaux outils financiers et en impliquant un plus large éventail d'acteurs financiers, les UFC peuvent créer une base de financements plus diversifiée et plus résiliente pour atténuer leur propre dépendance à long terme vis-à-vis des financements externes, ainsi qu'améliorer le bassin de ressources pour une action climatique nationale ambitieuse.



soutien nécessaires pour réaliser efficacement les objectifs de l'UFC et exercer ses fonctions.

En plus d'obtenir le soutien du gouvernement, les UFC doivent également se concentrer sur le renforcement de leurs capacités institutionnelles à résister aux changements politiques ou aux fluctuations du soutien externe. Cela peut être réalisé grâce à la mise en place de **cadres de gouvernance transparents**, qui peuvent définir des processus opérationnels cruciaux (tels que les plans de dotation en personnel, les fonctions et les priorités clés de l'entité) et ainsi garantir leur institutionnalisation et leur adoption facile par le nouveau personnel, tout en renforçant la confiance des partenaires externes.

La **durabilité financière** est une préoccupation majeure pour les UFC, car beaucoup dépendent d'un financement externe à court terme pendant leurs phases initiales, ce qui rend difficile la planification à long terme. Les UFC de l'Ouganda, par exemple, reçoivent actuellement un soutien financier de la part des partenaires de développement pour couvrir la plupart des coûts opérationnels, qui ont tendance à constituer la majeure partie des coûts initiaux requis pour établir une UFC. Toutefois, le gouvernement de l'Ouganda s'est engagé à une transition progressive selon laquelle l'UFC recevrait le soutien budgétaire total du gouvernement national dans un délai de cinq ans. De même au Mozambique, alors que les partenaires externes ont fourni un appui financier et technique initial, le ministère de l'Économie et des Finances assume progressivement la responsabilité de couvrir les coûts opérationnels fondamentaux des UFC. Cette approche s'aligne sur les politiques fiscales plus larges du Mozambique, ce qui garantit que les UFC restent intégrées au

système économique national et reçoivent un soutien financier durable du gouvernement national au fil du temps. Ce type de **plan de transition** est essentiel pour garantir que l'UFC peut continuer à **fonctionner sans dépendre** d'experts externes et peut bénéficier d'un financement à long terme.

Les UFC doivent **chercher à diversifier leurs sources de financements** et explorer des **modèles innovants de recouvrement des coûts**. Cela peut inclure de tirer parti des opportunités du secteur privé⁸ et d'utiliser des instruments de financements innovants, tels que les obligations vertes, les mécanismes de financements mixtes, et d'exploiter les frais administratifs pour gérer les flux de financements climatiques internationaux. En tirant parti de nouveaux outils financiers et en impliquant un plus large éventail d'acteurs financiers, les UFC peuvent créer une base de financements plus diversifiée et plus résiliente pour atténuer leur propre dépendance à long terme vis-à-vis des financements externes, ainsi que pour améliorer le bassin de ressources en vue d'une action climatique nationale ambitieuse.

En tant qu'entités chargées de la coordination des flux de financements climatiques et de l'intégration intersectorielle, les UFC doivent poursuivre le **développement des systèmes MRV**. En plus de s'assurer que les flux de financement climatique sont **suivis efficacement** et que les fonds sont utilisés conformément aux objectifs climatiques nationaux, elles créent également des référentiels utiles de connaissances et de données sur les financements climatiques, atténuant ainsi la perte d'informations et d'expériences précieuses en cas de rotation du personnel.

8. Il convient de noter que le financement par le secteur privé des opérations d'UFC peut créer des conflits d'intérêts et, s'il est mal entrepris, pourrait nuire à la propriété du pays sur l'entité et ses activités. Le soutien approprié des acteurs du secteur privé pourrait inclure des actions telles que l'assistance en nature, le détachement des employés, le partage des connaissances et des ressources, ainsi que l'engagement par le biais de mécanismes transparents et reconnus par le gouvernement.

À terme, la pérennité des UFC dépendra de leur capacité à institutionnaliser les financements climatiques dans les cadres nationaux, à développer des stratégies financières à long terme et à maintenir leurs capacités techniques et opérationnelles grâce au soutien continu des partenaires nationaux et internationaux. Les partenaires externes décrits ci-dessus peuvent jouer un rôle important dans la catalysation de la conceptualisation, de l'opérationnalisation et du renforcement des capacités des UFC. Ce soutien doit être stratégiquement exploité pour maximiser l'appui direct et indirect que les UFC peuvent recevoir dans la réalisation de leurs missions en utilisant les meilleures pratiques récentes, les orientations techniques et la gamme d'idées provenant de multiples parties prenantes.

Les UFC peuvent jouer un rôle essentiel pour attirer les investissements du secteur privé afin de soutenir l'action climatique. Le soutien du secteur privé à l'action climatique au niveau national peut être amélioré (i) en coordonnant l'engagement du secteur privé tout au long des processus de planification et de mobilisation des investissements conformément aux directives fournies par le [CIPMF](#), (ii) en entreprenant une planification des investissements et en élaborant des stratégies et des instruments de financement pour mobiliser des capitaux privés, et (iii) en assurant un apprentissage continu sur le terrain et un renforcement des capacités conjointement avec les gouvernements, le secteur privé et les partenaires. La participation des investisseurs et des entreprises peut apporter des capitaux, des innovations et des compétences indispensables pour

intensifier l'action climatique et faciliter la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et résiliente. L'UFC peut également jouer un rôle essentiel dans la promotion des environnements favorables aux investissements du secteur privé. En recueillant et en partageant les commentaires des investisseurs et des entreprises sur ce qui constitue un environnement favorable⁹ (par exemple, la cohérence des politiques, la stabilité fiscale et juridique, les cadres réglementaires et autres leviers politiques), les UFC peuvent débloquer d'importants capitaux privés pour des investissements respectueux du climat alignés sur les CDN.

Les UFC pourraient assumer les fonctions d'un **organisme de coordination**¹⁰ (désigné dans le CIPMF) pour diriger la coordination interministérielle avec les organismes gouvernementaux concernés (y compris les responsables sectoriels, l'autorité au niveau présidentiel/ministériel, etc.) sur les questions liées aux financements climatiques. Dans ce rôle de coordination, l'UFC devrait faciliter un engagement précoce, structuré et continu auprès du secteur privé, y compris les investisseurs et les entreprises. Un tel engagement contribuerait à sensibiliser les parties prenantes du secteur privé aux priorités du pays en matière de CDN et à recueillir leurs contributions sur la viabilité commerciale potentielle des projets et programmes alignés sur les CDN et les principaux obstacles à l'investissement, ainsi que les opportunités d'investissement pour le financement privé. La cartographie précoce des parties prenantes pertinentes du secteur privé pour diverses priorités programmatiques ou sectorielles du pays est cruciale pour y parvenir.

9. Les UFC peuvent plaider en faveur de politiques et de réglementations climatiques claires, cohérentes et à long terme qui apportent de la certitude aux investisseurs privés. Elles peuvent soutenir le développement de mécanismes d'atténuation des risques, tels que les produits d'assurance et les garanties, afin de réduire les risques perçus associés aux investissements climatiques. Les UFC peuvent également faciliter l'utilisation de financements mixtes, qui combinent des capitaux publics et privés pour financer des projets climatiques, en particulier dans les entreprises à haut risque ou à un stade précoce.

10. Étant donné que la coordination du secteur privé relève généralement du ministère de l'économie plutôt que du ministère des finances, ce rôle de coordination doit tenir compte du contexte de chaque pays et du fait que ces ministères soient séparés ou combinés.

En tant que chef de file dans le domaine de la finance et des investissements, les UFC peuvent :

- › contribuer au développement des CDN, à la planification des investissements et à d'autres processus en amont (par ex., inspirer les leviers politiques tels que les **incitations fiscales vertes**) et **développer des stratégies et des instruments de financements pour mobiliser les capitaux privés** (par ex., financements mixtes, tarification du carbone, investissements directs, marchés de capitaux et produits et structures innovants).
- › renforcer les liens entre les processus en amont (phases de planification et de programmation des investissements du CIPMF)¹¹ et en aval (phases de développement des propositions de financements et de mise en oeuvre des projets du CIPMF)¹² en collaboration avec les responsables sectoriels, décentraliser et approfondir l'engagement à plusieurs niveaux auprès des acteurs infranationaux.
- › aider à **identifier les projets/programmes alignés sur les CDN avec une viabilité commerciale potentielle pour attirer des capitaux privés** seules ou avec un soutien financier mixte et aider à coordonner

différentes sources de financements climatiques (par exemple, les donateurs et les budgets publics) pour optimiser l'utilisation des finances publiques en vue de la mobilisation des capitaux privés à grande échelle.

En fournissant un renforcement ciblé des capacités et en facilitant l'accès à l'information, les UFC peuvent permettre au secteur privé de comprendre, d'évaluer et de participer efficacement aux opportunités de financements climatiques. Cela peut inclure la facilitation des événements de financements climatiques (tables rondes, forums régionaux) et l'assurance de l'accès aux ressources et à l'expertise pertinentes pour l'engagement du secteur privé. Par exemple, l'UFC de l'Ouganda a activement soutenu la formation des représentants du secteur bancaire sur des sujets cruciaux tels que la taxonomie des financements climatiques et l'intégration des financements climatiques dans le secteur financier privé. Pour en savoir plus sur les facteurs clés à prendre en compte lors de la création d'une UFC, l'annexe 1 fournit un guide étape par étape pour mettre en place une UFC et l'annexe 2 rassemble des outils et programmes supplémentaires disponibles pour les UFC.

11. Les quatre premières étapes du Cadre de planification et de mobilisation des investissements climatiques comprennent : Stade 1 : Planification des investissements et capacité de mobilisation ; stade 2 : Identification et classement des besoins d'investissement par ordre de priorité ; stade 3 : Stratégie de financement ; et stade 4 : Programmation avec les partenaires financiers.

12. Les deux derniers stades du Cadre de planification et de mobilisation des investissements climatiques comprennent : Stade 5 : Développement de projets et de programmes et stade 6 : Mise en oeuvre des projets et des programmes.

En assurant un renforcement ciblé des capacités et en facilitant l'accès aux informations, les UFC peuvent permettre au secteur privé de comprendre, d'évaluer et de participer efficacement aux opportunités de financements climatiques.

Annexes

Annexe 1. Guide étape par étape pour la création d'une unité de financement climatique

Il n'existe pas d'approche universelle pour créer des UFC, et chaque pays doit adapter la mission, le personnel et les arrangements

institutionnelles de l'unité à son contexte climatique et à ses systèmes de gouvernance respectifs. Toutefois, les phases et étapes génériques suivantes résument les parcours des UFC existantes étudiées.

Phase 1

ÉVALUATION INITIALE ET DÉTERMINATION DE LA PORTÉE

En envisageant la mise en place d'une UFC, une évaluation initiale approfondie et un exercice de définition de la portée s'avèrent essentiels. Ce processus permettra d'établir les objectifs climatiques nationaux, d'évaluer et de définir les dispositions institutionnelles, de cartographier et d'engager les parties prenantes, puis de démarrer l'évaluation des capacités ainsi que celle des besoins financiers.

Évaluer les objectifs climatiques nationaux

- › Évaluer les documents nationaux clés qui définissent les objectifs climatiques.
- › Identifier les lacunes et les défis qui entravent leur réalisation.
- › Définir comment l'UFC pourrait combler/remédier à ces lacunes.

Déterminer les dispositions institutionnelles

- › En fonction des rôles que l'UFC assumera, définir l'organisation hôte la plus appropriée ou la nécessité d'une nouvelle entité.
- › Déterminer comment la future UFC interagira avec d'autres services et organismes gouvernementaux impliqués dans les changements climatiques et les finances.

Implication des parties prenantes

- › Identifier les parties prenantes avec lesquelles l'UFC travaillera. Il peut s'agir de services gouvernementaux, d'entités du secteur privé, d'organisations de la société civile et de partenaires internationaux.
- › Évaluer les différents intérêts et attentes des parties prenantes concernant l'UFC.
- › Préparer un plan d'engagement et définir les moyens (et la fréquence) de communications.

Évaluation des capacités

- › Identifier l'expertise technique nécessaire de l'UFC pour remplir sa mission et évaluer la disponibilité de ces experts.
- › Déterminer la nécessité d'une expertise technique supplémentaire ou d'un renforcement des capacités pour la future UFC.

Évaluation des besoins financiers

- › Estimer les besoins financiers pour mettre en place l'UFC.
- › Identifier les sources potentielles de financements pour les UFC, y compris les revenus nationaux, les financements climatiques internationaux et les partenariats public-privé.
- › Décrire les sources de financement, les projections de dépenses et les stratégies de durabilité financière des UFC.

Phase 2 SÉCURISER L'ADHÉSION POLITIQUE ET LE SOUTIEN FINANCIER INITIAL

Après l'évaluation initiale et la définition du champ d'application, l'obtention de l'adhésion politique et institutionnelle est cruciale pour la réussite de la création et du fonctionnement d'une UFC au niveau gouvernemental.

Obtenir un soutien politique

- › Expliquer clairement la manière dont les UFC s'alignent sur la stratégie globale du gouvernement en matière de changements climatiques, les objectifs nationaux de développement et les engagements internationaux.
- › Mettre l'accent sur les avantages économiques, sociaux et environnementaux des financements climatiques, y compris la création d'emplois, l'amélioration des moyens de subsistance, l'amélioration de la résilience, etc.
- › Créer une stratégie de communication claire et convaincante pour sensibiliser à l'UFC et à ses objectifs.

- › Identifier et engager un haut fonctionnaire qui peut défendre les UFC et fournir un soutien politique.› Identifier et demander l'aide des décideurs clés, y compris des ministres, des parlementaires et autres personnalités influentes.

Obtenir le soutien financier

- › Identifier les défis et obstacles potentiels qui peuvent survenir pendant la mise en place et le fonctionnement de l'UFC, et développer des stratégies pour relever ces défis et atténuer les risques potentiels.
- › Partager des exemples d'UFC réussies dans d'autres pays ou régions pour démontrer leur impact positif. Souligner les avantages potentiels que l'UFC peut apporter au pays.



Phase 3 DÉFINIR LE MANDAT, LES RÔLES ET LES RESPONSABILITÉS

Des mandats, fonctions, responsabilités et structures organisationnelles clairement définis sont essentiels au bon fonctionnement d'une UCF.

La plupart du temps, les UCF comprennent : (a) une direction exécutive, (b) des équipes techniques et (c) un appui administratif.

La structure organisationnelle d'une UCF peut varier selon sa taille, ses ressources et les besoins spécifiques du pays.

L'UCF doit être soumise à des mécanismes appropriés de gouvernance et de supervision afin de garantir la redevabilité et la transparence. Un conseil ou comité de gouvernance peut être mis en place pour fournir une orientation stratégique et une supervision.

Définition du mandat et des objectifs

- › Lier explicitement le mandat à la stratégie gouvernementale globale sur le changement climatique ainsi qu'aux objectifs nationaux de développement.
- › Mettre l'accent sur le soutien aux activités d'atténuation et d'adaptation au changement climatique qui contribuent à la réalisation des objectifs climatiques du pays.
- › Veiller à ce que l'UCF favorise le développement durable en alignant les investissements en financement climatique sur les objectifs économiques et sociaux plus larges.

Conception de la structure organisationnelle

- › Concevoir l'UCF de manière évolutive afin qu'elle puisse s'adapter à une croissance future, à une demande croissante de financement climatique, ainsi qu'à l'évolution des circonstances et à l'apparition de nouvelles opportunités dans le paysage du financement climatique.
- › Encourager la collaboration avec les autres ministères, agences gouvernementales et parties prenantes externes.

Définition des fonctions et responsabilités

Définir et documenter clairement les fonctions et responsabilités potentielles de l'UCF. Celles-ci peuvent inclure, sans s'y limiter :

- › Mobiliser et coordonner le financement climatique en cohérence avec les objectifs nationaux ;
- › Intégrer les considérations climatiques dans le développement national et l'architecture économique ;
- › Appuyer la préparation et l'évaluation de projets ;
- › Intégrer l'égalité de genre et l'inclusion sociale (GESI) ;
- › Soutenir le renforcement des capacités et la consolidation institutionnelle ;
- › Favoriser la participation du secteur privé au financement des priorités nationales en matière d'action climatique.

Sur la base du mandat confié par le gouvernement, une UCF peut assumer une ou plusieurs des fonctions et responsabilités décrites ci-dessus.



Phase 4 DOTATION EN PERSONNEL ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Une UFC bien dotée en personnel et en capacités est essentielle à son bon fonctionnement. Au minimum, l'UFC doit disposer d'un personnel expert en finance, gestion de projet, politique climatique et économie environnementale. Selon la mission spécifique de l'UFC, des compétences spécialisées supplémentaires peuvent être requises. Une équipe diversifiée avec des antécédents et des perspectives variés peut apporter des informations précieuses et améliorer l'efficacité de l'UFC.

Étant donné que le domaine des financements climatiques évolue rapidement, les UFC doivent fournir des opportunités de formation et de développement régulières au personnel des UFC pour améliorer leurs compétences et leurs connaissances. L'UFC doit :

- › Développer un plan de renforcement des capacités.
- › Mobiliser les capacités externes (tout en assurant le transfert des connaissances).
- › Collaborer avec les universités et les institutions de recherche et de formation pour accéder aux derniers résultats

scientifiques et de recherche et promouvoir des initiatives de renforcement des capacités pour le personnel ainsi que pour d'autres décideurs et praticiens compétents en matière des financements climatiques.

- › Investir dans le renforcement des capacités internes par la formation, le mentorat et le partage des connaissances.
- › Documenter et préserver les expériences de l'unité, les enseignements tirés et les meilleures pratiques pour assurer la continuité.

Phase 5 OPÉRATIONNALISATION

Une fois qu'une UFC est créée, sa mise en oeuvre efficace est déterminante pour l'atteinte de ses objectifs. À cette phase, l'UFC doit développer et maintenir une communication et un engagement réguliers auprès des parties prenantes, notamment les services gouvernementaux, les entités du secteur privé, les organisations de la société civile et les communautés. Il est également recommandé que l'UFC assure la transparence et la responsabilité redditionnelle dans toutes ses activités pour renforcer la confiance et la crédibilité.

Mise en place de processus opérationnels et d'établissement de rapports

- › Mettre en place des systèmes MRV solides et efficaces.
- › Développer et suivre les indicateurs clés de performance (KPI) pertinents pour mesurer la performance et les progrès de l'UFC vers ses objectifs.
- › Créer une plateforme pour améliorer et sécuriser une collaboration régulière intersectorielle et entre les parties prenantes.
- › Préparer des rapports réguliers sur les

activités, les réalisations et les défis de l'UFC pour informer les parties prenantes et les décideurs.

Garantir la durabilité financière

- › Explorer des sources de financements alternatifs au-delà des subventions externes, telles que les revenus nationaux, les partenariats public-privé et les instruments financiers innovants.
- › Explorer les opportunités de générer de nouveaux flux de revenus propres par le biais de frais, de services ou d'investissements.

Questions d'orientation sur la création d'une UFC

Les questions suivantes peuvent guider un pays dans la création de son UFC :

- Comment les UFC s'alignent-elles sur la stratégie globale du gouvernement en matière de changements climatiques et les objectifs nationaux de développement ? Quels sont les objectifs climatiques spécifiques que l'UFC soutiendra ?
- Quel est la meilleure position des UFC au sein de la structure gouvernementale ? Doit-il s'agir d'une unité autonome ou doit-elle être intégrée dans un ministère ou un service existant ?
- Quel est le cadre juridique et réglementaire de l'UFC ? Comment sera-t-elle gouvernée et quelle est sa responsabilité redditionnelle envers le gouvernement et le public ?
- Comment les UFC mobiliseront-elles les ressources financières pour les investissements climatiques ? Quelles sont les sources de financements potentielles (par exemple, les impôts nationaux, les financements climatiques internationaux, les partenariats public-privé) ?
- Comment l'UFC favorisera-t-elle un développement à résilience climatique et à faible émission de carbone ? Quelles incitations et réglementations seront utilisées pour encourager l'investissement dans le secteur privé ?
- Comment l'UFC va-t-elle renforcer les capacités des fonctionnaires, acteurs du secteur privé et organisations de la société civile pour mettre en oeuvre des projets de financements climatiques ?
- Comment l'UFC va-t-elle promouvoir le partage des connaissances et la collaboration entre les parties prenantes ? Quelles plateformes et quels réseaux seront-ils mis en place ?
- Comment l'UFC s'engagera-t-elle auprès des institutions et donateurs de financements climatiques internationaux ? Quels partenariats et collaborations seront recherchés ?
- Comment l'UFC s'assurera-t-elle que les flux de financements climatiques s'alignent sur les priorités de développement du gouvernement ? Quelles mesures de protection seront mises en place pour prévenir la conditionnalité ou l'influence indue ?
- Comment l'UFC contribuera-t-elle aux efforts mondiaux pour lutter contre les changements climatiques ? Quel rôle jouera-t-elle dans les négociations et initiatives internationales ?



Annexe 2. Autres outils et programmes disponibles pour les UFC

Proveedor	Oferta	Información adicional
Initiative Pathways 2050	Assistance financière et technique pour aider les gouvernements à formuler des LTS	L'Initiative comprend un Centre de connaissances qui fournit une gamme de rapports, de meilleures pratiques, de guides et d'autres ressources entourant le développement de LT-LEDS solides pour l'action climatique à différents niveaux de gouvernance.
Coalition des ministres des Finances pour l'action climatique (CFMCA)	Catalogue de renforcement des capacités	Une compilation des programmes et d'outils de renforcement des capacités fournis par les partenaires institutionnels à la Coalition.
Fonds vert pour le climat (FVC) et CDN Partenariat	Cadre de planification et de mobilisation des investissements climatiques	Un guide non prescriptif qui aide les pays à parcourir les étapes impliquées dans l'identification et la mobilisation de financements pour l'investissement en vue de la mise en oeuvre des CDN/PAN/LT-LEDS.
Réseau de politique budgétaire verte (GFPN)	Plateforme de partage des connaissances et d'événements sur la politique budgétaire verte	Réseau pour faciliter le partage des connaissances et le dialogue sur les politiques budgétaires en vue d'une économie verte inclusive.
IC4E	Tableau de bord LTS pour les ministères des Finances	Un tableau de bord destiné aux ministres des Finances visant à soutenir la mise en oeuvre de stratégies à long terme.
Banque interaméricaine de développement (BID)	Dépenses publiques liées au climat Méthodologie de classification	Différents types d'assistance sont disponibles via la plateforme des ministères des Finances pour l'action climatique.
Fonds monétaire international (FMI)	Climate-PIMA	Cadre d'évaluation des institutions de gestion des investissements publics qui sont essentielles pour des infrastructures respectueuses du climat.
NGFS	Réseau pour l'écologisation du système financier (NGFS)	Réseau de partage des connaissances vertes pour les banques centrales.
Partenariat CDN	Navigateur CDN 3.0	Un outil pour soutenir une ambition accrue et accélérer la mise en oeuvre des CDN à venir.
OECD	Collaboration de Paris sur la budgétisation verte	Réseau rassemblant des fonctionnaires et des experts pour la mise en oeuvre de la budgétisation verte.
PNUD	Dépenses publiques et institutionnelles sur le climat Examen (CPEIR)	Cadre d'examen de la manière dont les objectifs de la politique nationale en matière de changement climatique se reflètent dans les dépenses publiques.
USAID	Évaluation institutionnelle du changement climatique	Outil d'évaluation de la capacité d'une institution (y compris les ministères gouvernementaux) à remédier aux problèmes liés au changement climatique
Secrétariat du PEFA	Climat de dépenses publiques et de responsabilité redditionnelle financière (PEFA)	Cadre pour évaluer dans quelle mesure les systèmes PFM soutiennent la mise en oeuvre des politiques climatiques gouvernementales.
Banque mondiale	Évaluation institutionnelle du changement climatique (CCIA)	Outil permettant d'identifier les forces et les faiblesses du cadre institutionnel pour traiter de la gouvernance climatique



*Ce projet a été financé par UK International
Development du gouvernement britannique.*

